

0300055X
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE BERNARD DE VENTADOUR
19 AVENUE DU BORDELET
30205 BAGNOLS SUR CEZE CEDEX
Tel : 0466396600

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/10/2023
Réuni le : 07/11/2023
Sous la présidence de : Valerie Monte
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2023
Numéro de la DBM : 9
Budget d'origine :
Budget primitif : ☒ [X]
Budget annexe : ☐ []
Pièce(s) jointe(s)
☒ [X] Oui ☐ [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

DBM n°9 CPG :
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la répartition des crédits pédagogiques globalisés à hauteur de 2050 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0